	PROTOCOLE PREVENTION DES ACCIDENTS D'EXPOSITION AU SANG ET AUTRES LIQUIDES BIOLOGIQUES	QGR-HYG-PRT-002 Version : 02 MAJ : 23/04/2013 Page : 1 / 2
---	---	---

I. OBJET

Ce protocole décrit les précautions à mettre en œuvre pour éviter les accidents d'exposition au sang et autres liquides biologiques (AES).

II. DESCRIPTION - INSTRUCTIONS

La prévention des AES passe par le **respect des précautions standard** qui doivent être appliquées en toute circonstance, que le patient soit connu ou non comme porteur d'un agent pathogène transmissible par le sang :

- **Travail en sécurité**
 - Je ne recapuchonne JAMAIS une aiguille
 - Je ne désadapte JAMAIS une aiguille avec les mains
 - J'élimine les objets piquants, coupants, tranchants (aiguilles, lames de bistouri, pipettes, ...) IMMEDIATEMENT après utilisation dans le container à aiguilles
 - Je protège toute plaie
 - En cas de contact accidentel avec un liquide biologique, je me lave immédiatement les mains puis effectue une friction hydro-alcoolique des mains ou réalise un lavage antiseptique des mains
 - Au lit du patient, j'isole déchets et linge souillé dans un sac de déchets infectieux
 - J'adresse les prélèvements biologiques dans des pochettes plastifiées
 - J'évacue le linge et les instruments souillés dans des emballages étanches
 - Je décontamine matériels et surfaces souillées

➤ **Port de gants**


Le port de gants est OBLIGATOIRE :

- En cas de peau lésée (plaie, blessure, égratignure, irritation, ...)
- Pour les actes invasifs (pose et retrait de cathéter, chambre implantable, injection, ...)
- Pour prélever tout liquide biologique (sang, urine, aspiration, ...)
- Lors de la manipulation des prélèvements biologiques
- Pour nettoyer les instruments et les surfaces
- Au contact des surfaces, matériels, linge ou déchets souillés

➤ **Port de gants, masque, lunettes et surblouse pour me protéger du risque de projection de sang et autres liquides biologiques**

- Lors de l'ablation d'un drain

	REDACTION	APPROBATION
Nom	Ahmed KHELILI	Christine MOUGEOT
Fonction	IDE HYGIENISTE	RESPONSABLE DE L'EOH
Date	25/04/2013	30/04/2013

 <p>Marie Lannelongue CENTRE CHIRURGICAL</p>	<p style="text-align: center;">PROTOCOLE</p> <p style="text-align: center;">PREVENTION DES ACCIDENTS D'EXPOSITION AU SANG ET AUTRES LIQUIDES BIOLOGIQUES</p>	<p>QGR-HYG-PRT-002 Version : 02 MAJ : 23/04/2013 Page : 2 / 2</p>
---	--	---

- Lors d'une intubation
- Lors d'une aspiration trachéale ou bronchique
- Lors d'un examen endoscopique
- Lors d'une intervention chirurgicale
- Lors du nettoyage de tout matériel (chirurgical, endoscopique, ...)

III. DOCUMENTS ASSOCIES

- Protocole Précautions standard.
- Protocole Lavage des mains.
- Protocole Friction hydro-alcoolique des mains.
- Protocole Lavage antiseptique des mains.
- Protocole Décontamination des matériels et surfaces souillées.